

Royaume du Maroc



*Direction des Études
et des Prévisions Financières*



Schéma de développement des régions économiques du Maroc

Septembre 2006

Table des matières

1. Choix de la méthode	3
2. Cartographie socioéconomique régionale du Maroc (2004)	3
2.1. Analyse des indicateurs de développement régional et construction d'un repère synthétique.....	3
2.2. Cartographie socioéconomique régionale	4
3. Chronologie du développement régional.....	9
3.1. Schéma du développement régional.....	9
3.2. Chronologie du développement régional (1994 et 1997-2004)	10
4. Indicateur composite de développement socioéconomique régional	22
Conclusion	24
Annexes.....	26
Références bibliographiques.....	33

Introduction

« Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à accroître cumulativement et durablement son produit réel global ». Cette pensée de Perroux datant de 1966 a redéfini la conception du développement de l'idée de croissance de produit intérieur brut vers, celle plus riche, de croissance fondée sur l'acquisition de nouvelles aptitudes découlant de changements importants dans les attitudes et les comportements de la population.

Ces changements impliquent, en plus de la croissance économique, un mouvement vers le haut de tout le corps social, soit une meilleure satisfaction des besoins fondamentaux, une réduction des inégalités et une protection de l'environnement. En somme, un développement durable consiste à conjuguer le développement économique et le développement humain.

La réussite d'une mutation horizontale de tous les indicateurs socioéconomiques au niveau national est tributaire d'un développement harmonieux de ces derniers au niveau régional. Ce développement devrait s'inscrire dans une politique de régionalisation volontariste renforcée par le transfert de nouvelles compétences aux régions ainsi que la réduction des inégalités entre les territoires au moyen d'une péréquation efficace des ressources.

La gestion régionale du développement durable s'affirme en tant que moyen de renforcement de la décentralisation et de la démocratie locale entraînant, par conséquent, une mise à niveau de tout l'appareil socioéconomique national. En plus, le contexte économique international ainsi que les nouvelles orientations économiques et politiques du pays concourent à conférer aux régions davantage de responsabilité en matière de développement et de gestion locale.

Toute politique régionale devrait s'appuyer sur une connaissance approfondie de la dynamique économique des régions, de leur niveau de développement actuel et de leur potentiel en terme d'atouts et de contraintes pour un développement futur durable et soutenu. L'analyse de la dynamique socioéconomique régionale ne peut avoir les résultats escomptés avec une prospection limitée¹.

Cette étude se propose d'agrégier les indicateurs socioéconomiques régionaux afin de dresser une typologie des régions et de discerner les éventuelles défaillances et inégalités freinant leur développement. Ensuite, il sera question de tracer une carte chronologique repérant les trajectoires temporelles de développement des différentes régions pour mettre en exergue les avancées réalisées en terme de développement durable. Enfin, un indicateur synthétique de développement régional sera construit en vue de classer les régions suivant leur niveau de développement.

¹La construction d'une batterie d'indicateurs régionaux s'avère nécessaire pour mieux restituer les caractéristiques du développement régional.

1. Choix de la méthode

Les indicateurs de développement régional permettent aux décideurs de disposer d'un moyen tangible pour la connaissance, le suivi et l'évaluation de l'état du développement socioéconomique régional. Cependant, un tableau de bord de ces différents indicateurs ne donnerait pas une image claire vu l'hétérogénéité de ces indicateurs selon le domaine qu'ils couvrent. En effet, la multiplicité des dimensions du développement empêche d'effectuer des comparaisons temporelles ou spatiales appréhendant ce dernier comme un tout. A priori, seules sont possibles des observations partielles, portant sur un ou plusieurs indicateurs.

Dès lors, le besoin de la construction d'une mesure composite plus complète est indéniablement important. Cette mesure permettra d'agréger toute l'information dans un indicateur synthétique couvrant la plupart des volets socioéconomiques.

A cette fin, la méthode d'Analyse en Composantes Principales (ACP) sera utilisée afin de répondre à cet objectif. Cette analyse factorielle permet de regrouper les indicateurs initiaux en un nombre limité d'indicateurs synthétiques appelés facteurs qui seront plus simples et plus clairs à interpréter à la différence de l'information initiale qui est trop abondante pour être exploitée dans son état brut. Outre son rôle de synthétisation, cette méthode permet de dresser une typologie des régions suivant leur ressemblance sur la base de ces facteurs.

L'ACP portera sur un échantillon de 55 indicateurs relatifs aux seize régions du découpage administratif. Ces données² couvrent la majorité des domaines ayant trait au développement durable à savoir les indicateurs de la démographie, des secteurs de production, de l'emploi, de la décentralisation, de l'enseignement et de la santé. La période d'étude de la présente note concerne les années 1994 et 1997-2004 et ce, pour des raisons d'homogénéité et de disponibilité de l'information.

2. Cartographie socioéconomique régionale du Maroc (2004)

L'analyse des données socioéconomiques régionales de l'année 2004 par l'ACP permettra de dresser une cartographie de développement socioéconomique relative aux régions. Cette cartographie représente l'état de développement de ces régions en cette date.

2.1. Analyse des indicateurs de développement régional et construction d'un repère synthétique

Une première analyse a été appliquée aux indicateurs socioéconomiques régionaux (ISR) disponibles. Cette première esquisse a pour objet de trier les ISR et en ressortir une liste représentative et discriminante (32 indicateurs). L'étude de ces derniers a permis de les représenter selon un plan synthétique (plan factoriel) résumant l'ensemble de l'information à hauteur de 76,5% (inertie expliquée). L'analyse du graphe des corrélations³, constitué de la projection des ISR sur ce plan, a pour objectif d'effectuer un bilan des liaisons entre les indicateurs et de caractériser les axes formant le référentiel de ce plan. Cette classification des ISR aidera à interpréter la cartographie régionale et d'en tirer une typologie homogène de ces régions selon leur niveau de développement socioéconomique.

² Voir liste exhaustive des données en annexe 1.

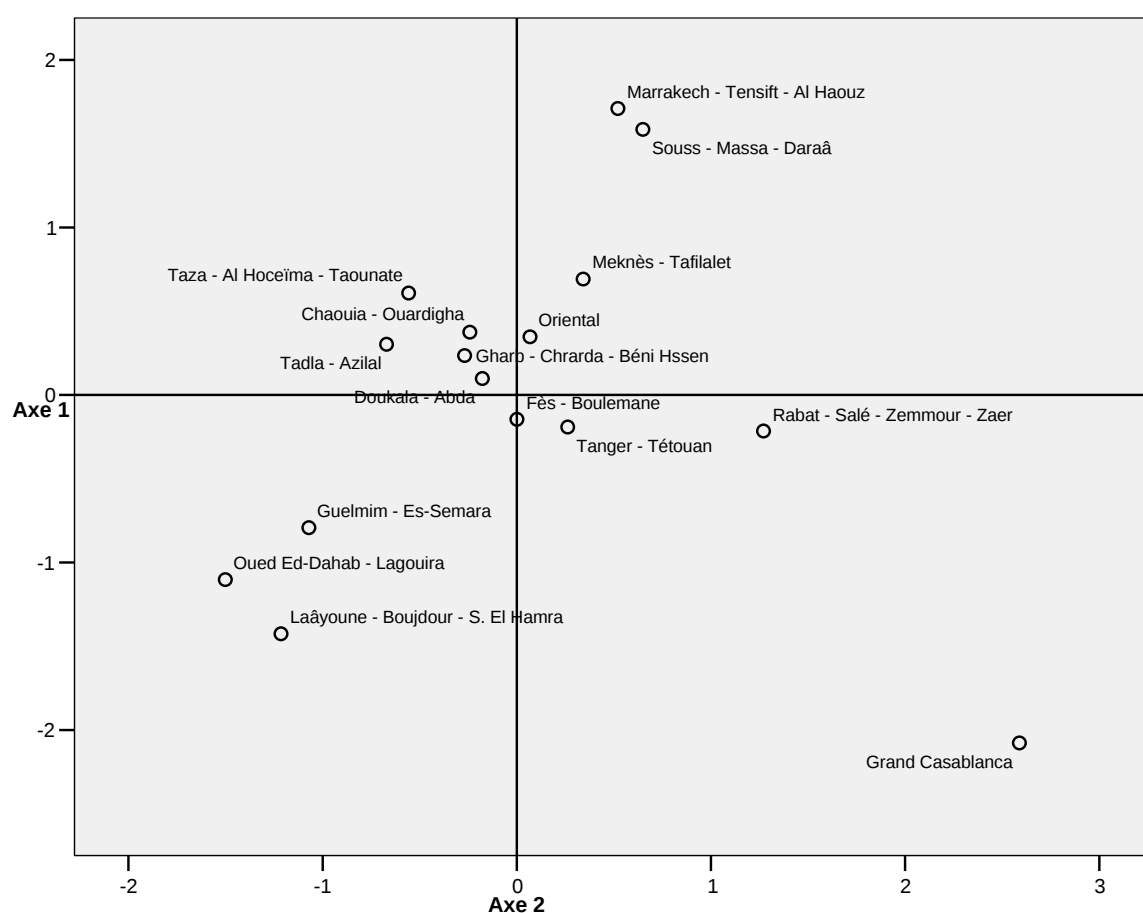
³ Voir annexes 2 et 3.

Le premier axe représente les ISR ayant trait au développement socioéconomique et à l'accès aux services de base. Il représente les régions ayant une concentration démographique apparente (population élevée) attirée par un développement industriel et une infrastructure plus commode à l'installation (soins médicaux et enseignement). Cette pression démographique se ressent sur le développement du secteur d'habitat et la consommation élevée en électricité. Ce schéma de développement revient à l'attraction naturelle qu'exerce une région opulente, peuplée et dotée d'un système de prise en charge sociale.

Quant au deuxième axe, il représente les régions à vocation rurale en affichant un taux d'urbanisation plus faible que le reste des régions. L'activité agricole dans ces régions est plus intense et permet de garantir une activité en emploi élevée, quoique précaire. Par ailleurs, cet axe représente les régions ayant une activité touristique prospère.

2.2. Cartographie socioéconomique régionale

Graph 1: Cartographie socioéconomique régionale (2004)



La distribution des régions sur le plan factoriel, constitué par les indicateurs socioéconomiques régionaux, permet de restituer une cartographie des régions selon l'état de leur développement socioéconomique. Schématiquement, l'axe des abscisses classe les régions, de la gauche vers la droite, en fonction du niveau d'accès aux services sociaux de base, particulièrement la santé et l'éducation, et de leur niveau d'industrialisation. Le deuxième axe classe les régions à caractère rural et ayant une vocation économique vouée à l'agriculture. En outre, cet axe représente les régions ayant une activité touristique florissante.

Les régions ainsi réparties sur la cartographie socioéconomique peuvent être segmentées en cinq groupes homogènes:

Régions à forte concentration de l'activité économique et administrative

Formé des régions du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, ce groupe a le niveau de développement le plus élevé.

La région du Grand Casablanca constitue le noyau dur du système productif industriel national et elle est, de ce fait, destinée à former une plaque tournante pour les régions limitrophes compte tenu de l'importance de son ensemble portuaire développé et de son statut de première place financière et commerciale du pays.

Ainsi, elle concentre la majorité de l'activité industrielle (49% de la production industrielle nationale en 2004), toutes branches confondues, et occupe une part importante du volume des exportations industrielles (35,3% de l'ensemble national) qui est principalement relative aux industries de textile et de cuir (49,3%) et des industries chimiques-parachimiques (23,9%). Cependant, compte tenu du potentiel productif de la région et du degré d'équipement dont elle profite, le taux des exportations industrielles reste insuffisant (19,7% parmi les plus faibles au niveau national).

La prospérité industrielle de la région du Grand-Casablanca attire une part importante de la population nationale (12% en 2004) et présente un taux d'urbanisation assez élevé (91,6%). Cette prospérité se reflète nettement dans la faiblesse du taux de pauvreté (3,5%) par rapport au niveau national (14,2%) et dans l'importance de la dépense de consommation annuelle moyenne par personne qui est la plus élevée au niveau national (14366 dh en 2004). Cependant, l'écart entre les 10% les plus aisés et les 10% les moins aisés, mesuré par le rapport des parts dans le total des dépenses, révèle de fortes inégalités dans la répartition des richesses au sein de la région (12,9 fois supérieur). La région du Grand Casablanca profite également d'une couverture importante par les services de base notamment en terme d'accès aux soins médicaux (un médecin public pour 1961 personnes contre 3113 au niveau national).

Au niveau de l'enseignement, le nombre d'élèves de l'enseignement primaire public dans la région du Grand Casablanca représente 9% des élèves au niveau national. Cependant, cette part est plus importante dans l'enseignement secondaire collégial public et secondaire qualifiant qui s'élève respectivement à 14% et 17%.

Forte de son statut de capitale administrative, la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer se distingue par l'importance de la part du personnel de l'Etat (19,4%) par rapport à la nation. Par contre, la production industrielle de cette région est moyenne (4,3%) dominée par l'industrie du textile et du cuir (35,1% contre 13,8% au niveau national).

Le statut privilégié de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer lui fait profiter d'un accès plus important que la moyenne nationale au système de prise en charge sociale. Ainsi, au niveau de l'enseignement, le nombre d'élèves dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer représente respectivement 7%, 10% et 10% dans l'enseignement primaire, secondaire collégial public et secondaire qualifiant national. En outre, cette région a la meilleure couverture sanitaire publique avec un médecin pour 884 personnes. La richesse de la région se reflète également dans la dépense de consommation annuelle moyenne par personne qui a été de 10162 dh en 2004 ainsi que dans le faible taux de pauvreté de la région (8%).

La région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer se caractérise par l'importance du taux d'urbanisation (81,1%) et du nombre d'autorisations de construction octroyées qui est le plus élevé au niveau national (11,7% du total national). Par ailleurs, cette région a un système productif primaire tributaire des aléas climatiques ce qui se répercute notamment sur le rendement céréalier qui n'atteint que 16,6 quintaux par hectare juste au dessus de la moyenne nationale (15,1 qx/ha).

Régions à vocation agricole et touristique

Ce groupe rassemble les régions de Souss-Massa-Draa et de Marrakech-Tensift-Alhaouz et se caractérise par des potentialités agricoles et des richesses minières importantes, une industrie agro-alimentaire prospère et une activité touristique développée. Ce groupe de régions se trouve légèrement avancé du côté supérieur droit de la cartographie témoignant de la combinaison entre les systèmes productifs primaire, secondaire et tertiaire.

Ainsi, l'activité industrielle de la région de Souss-Massa-Draa et de Marrakech-Tensift-Alhaouz, dont la contribution est respectivement de 5,3% et 2,7% en 2004 dans la production industrielle nationale, gravite principalement autour des industries agroalimentaires (respectivement 81% et 63,5% de la production et 93% et 61,8% des exportations de ces régions). Cette concentration s'explique par la vocation maritime de Souss-Massa-Draa ainsi que par l'importance de l'activité agricole dans ces régions.

En outre, les étendues pastorales dont disposent ces régions leur permettent de réaliser les parts les plus importantes du cheptel national avec respectivement 14,1% et 12,1%. Par ailleurs, ces régions représentent la première destination touristique du pays puisqu'elles réalisent 70% des nuitées dans les hôtels classés à l'échelle nationale (respectivement de 36,3% et 32,9% en 2004).

La diversité des richesses des régions de Souss-Massa-Draa et de Marrakech-Tensift-Al Haouz leur permet d'attirer une part importante de la population nationale (20,8%). Cependant, des déficits sociaux persistent. Ces régions se caractérisent, en effet, par des niveaux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale (respectivement 18,9% et 19,2%), une faible couverture sanitaire pour la région de Souss-Massa-Draa (un médecin public pour 3422 personnes) et une faible dépense de consommation annuelle moyenne par personne de Marrakech-Tensift-AlHaouz (6228 dh).

Au niveau de l'enseignement, le nombre d'élèves dans la région de Souss-Massa-Draa (respectivement Marrakech-Tensift-Al Haouz) représente 12% (respectivement 11%) dans l'enseignement primaire, 11% (respectivement 8%) dans l'enseignement secondaire collégial public et 9% (respectivement 7%) dans l'enseignement secondaire qualifiant national.

Régions à développement socioéconomique moyen

Ce groupe, composé des régions de Tanger-Tetouan, Fès-Boulemane, Meknes-Tafilalet et l'Oriental, est caractérisé par un niveau de développement socioéconomique moyen sur le plan national avec une légère avancée pour la région de Tanger-Tétouan.

Cette dernière a en effet profité de sa proximité de l'Europe et de l'effort d'équipement déployé notamment en termes d'infrastructure portuaire et d'installation logistique pour se positionner en tant que nouveau pôle attractif pour les unités industrielles au dépens de la zone du centre. Ainsi, la région de Tanger-Tetouan réalise 7,8% de la production industrielle nationale en 2004 et enregistre le meilleur taux de valeur ajoutée industrielle nominale au niveau national (40,8%).

S'érigeant en tant que nouveau pôle exportateur du Maroc, la région de Tanger-Tetouan réalise 15% des exportations industrielles nationales. Les exportations, qui constituent en moyenne 52,6% de la production de la région, sont principalement relatives aux industries du textile et de cuir (41,7%) et aux industries électriques et électroniques (37,3%).

Quant aux autres régions, elles contribuent à hauteur de 4% à la production industrielle nationale et disposent d'un système productif marqué par son orientation domestique et sa dépendance aux matières premières (notamment pour les industries agroalimentaires). La région de l'Oriental se distingue dans ce groupe en tant que deuxième pôle au niveau national dans le créneau des industries métalliques et mécaniques où elle réalise 21,8% des exportations (19,1% de la production nationale).

Au niveau de l'éducation, la scolarisation des filles dans le cycle primaire public atteint des proportions satisfaisantes pour l'ensemble des régions et en particulier celle de Tanger-Tétouan qui enregistre le meilleur taux de féminisation au niveau national (49,3%).

En terme de dépenses annuelles moyennes, les régions de l'Oriental et de Meknès-Tafilalet enregistrent les plus basses (respectivement 6883 dh et 6740 dh). Pour cette dernière, la pauvreté en milieu rural est la plus élevée au niveau national avec un taux de 31,1% en 2004 et l'écart entre les 10% les plus aisés et les 10% les moins aisés est le plus important (13,2 fois).

Régions à faible niveau de développement socioéconomique

Constitué par les régions de Doukala-Abda, Chaouia-Ouadigha, Tadla-Azilal, Taza-Alhoceima-Taounate et Gharb-Chrarda-Benhassan, ce groupe de régions présente une faible industrialisation de son appareil productif, exception faite de la région de Doukala-Abda.

En effet, la région de Doukala-Abda constitue un exemple de réussite du redéploiement interrégional. L'activité industrielle de cette région a profité de sa proximité de la région du Grand Casablanca et du mouvement de desserrement industriel émanant de cette dernière pour maintenir sa position de deuxième pôle industriel du Maroc (9,7% de la production industrielle nationale). En outre et grâce à son complexe chimique localisé au port de Jorf Lasfar, la région réalise un taux des exportations parmi les plus élevés au niveau national (55,9%).

En revanche, la région de Chaouia-Ouadigha n'a pas pu bénéficier de sa proximité de la région du Grand Casablanca pour assurer une expansion aussi importante et ce, malgré le fait qu'elle est le premier pôle minier au niveau national et qu'elle a des plaines intérieures à fort potentiel agricole. Ainsi, la contribution de la région de Chaouia-Ouadigha n'a été que de 4,7% en 2004 de la production industrielle nationale qui se répartit principalement entre les industries chimiques et parachimiques (32,9%) et les industries agroalimentaires (27,9%).

Le reste des régions, notamment Azilal et Taza-Alhoceima-Taounate, a un poids très faible dans l'activité industrielle nationale. Leur contribution à la production industrielle nationale ne dépasse pas 1%.

Par ailleurs, en termes de couverture sanitaire, un retard important est enregistré par l'ensemble des régions de ce groupe. Ainsi, les régions de Doukkala-Abda, Tadla-Azilal, Taza-Al Hoceima-Taounate et Gharb-Chrarda-BeniHssen comptent un médecin pour respectivement 7376, 7253, 6126 et 5151 habitants dans le secteur public et un infirmier pour 1550, 1415, 1396 et 1630 habitants.

De même, ces régions enregistrent les parts les plus faibles des scolarisés du primaire public au niveau national en ne dépassant pas 7% de l'effectif global des scolarisés de ce cycle. La région de Taza-Al Hoceima-Taounate a réalisé le taux le plus faible de scolarisation des filles dans le cycle primaire public avec 43,9% de l'effectif scolarisé. Cette disparité est d'autant plus remarquable au niveau rural avec un taux de 42,7%.

En termes de niveau de vie, la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen enregistre la plus basse dépense annuelle moyenne (6284 DH). Par contre, les régions de Chaouia-Ouadigha et Tadla-Azilal enregistrent les écarts, entre les 10% les plus aisés et les 10% les moins aisés, les plus faibles (respectivement 8,1 fois et 8,3 fois).

Le taux d'activité de la population dans ce groupe de régions enregistre des taux largement supérieurs à la moyenne nationale et des taux de chômage inférieurs à 10%. Ceci revient au fait que ces régions sont à dominance rurale jouissant d'un potentiel agricole important et induisant un sous emploi qui favorise l'appauvrissement de la population locale. Ces régions ont les taux de pauvreté les plus importants notamment celui de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen qui s'élève à 20,5% en 2004.

En outre, ce groupe de régions regroupe les terres les plus fertiles avec des plans d'eau importants favorables à l'irrigation. En plus, les périmètres peu irrigables profitent d'une pluviométrie abondante et régulière relativement au reste du pays. De ce fait, le rendement céréalier est le plus élevé au niveau national notamment pour les régions du Gharb-Chrarda-Benihssen et de Tadla-Azilal qui réalisent respectivement 29,59 qx/ha et 17,9 qx/ha (des contributions respectives de 11% et 8% de la production céréalière totale) durant la campagne agricole 2003/2004.

Régions en nette amélioration

La prédominance désertique dans ce groupe, constitué des régions de Guelmim-Essemara, Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra et Oued-ed-Dahab-Lagouira, ne favorise pas le développement de l'agriculture. Par ailleurs, l'activité industrielle se caractérise par un fort potentiel de croissance. En particulier, la région de Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra connaît une activité industrielle émergente qui se concentre autour des industries agroalimentaires (62,1% de la production et 96,8% des exportations) liées essentiellement à la transformation des produits de la mer.

En termes de développement humain, les performances réalisées par les régions sont satisfaisantes. Ainsi, le taux d'analphabétisme, de 10 ans et plus, a enregistré les chiffres les plus bas au niveau national en 2004 pour les régions de Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra (29,7%), Oued Ed Dahab-Lagouira (39%) et Guelmim-Essemara (40,2%). En plus, l'encadrement sanitaire, mesuré par le nombre d'habitants par médecin dans le secteur public, est parmi les plus importants au niveau national avec respectivement 2463, 3351 et 3549 pour les régions de Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra, Guelmim-Essemara et Oued Ed Dahab-Lagouira. Ces régions réalisent par ailleurs, les dépenses annuelles moyennes parmi les plus importantes (10609 dh) et le taux de pauvreté est parmi les plus bas au niveau national (9,8%).

Durant cette section, l'analyse des indicateurs de développement régional s'est faite d'une manière statique relativement à l'année 2004. Une analyse dynamique sur une période donnée serait importante pour apprécier le processus de développement régional. A ce sujet, il sera question dans la section suivante d'établir une analyse en composante principale sur la période 1994 et 1997-2004 afin de rendre compte de la chronologie du développement régional durant cette période.

3. Chronologie du développement régional

L'analyse des indicateurs de développement régional durant la période 1994 et 1997-2004 permet d'apprécier les trajectoires du développement au cours du temps. Cette étude prend comme base le repère factoriel établi durant l'étude statique précédente en 2004 et ce, en rajoutant à l'analyse antérieure les données des régions relatives à la période 1994 et 1997-2003 sans modifier la constitution des axes factoriels. Le choix de la période est dicté par la disponibilité des données régionales.

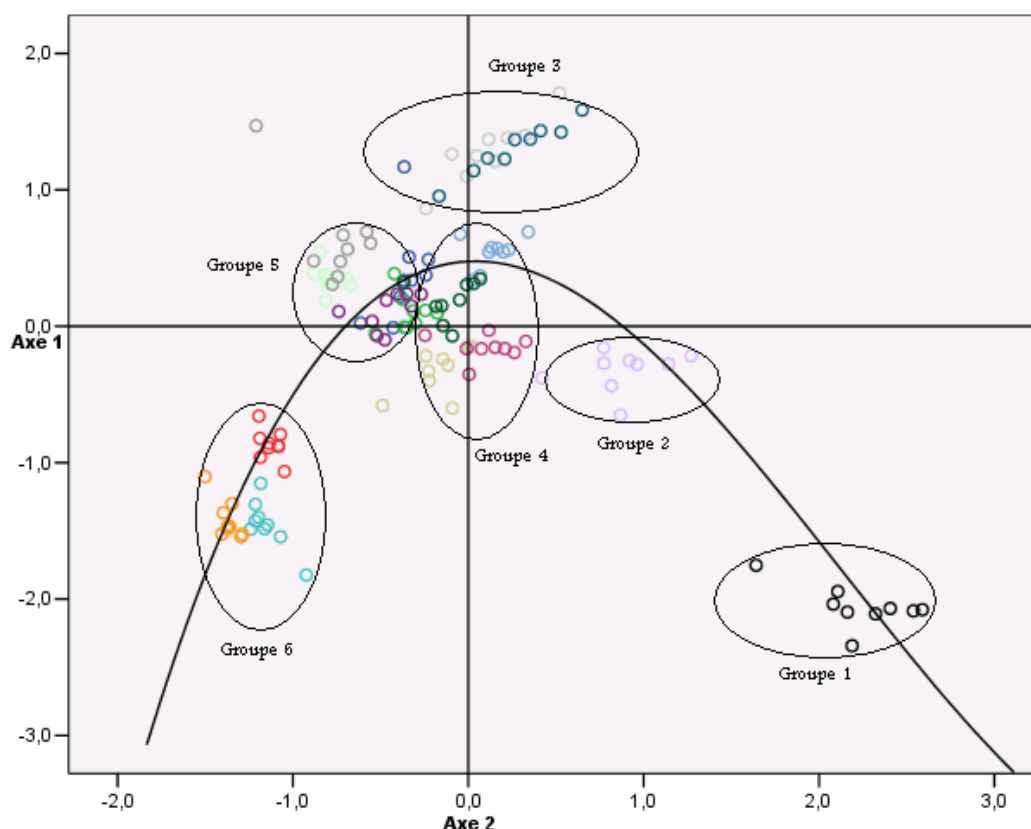
L'évolution du développement régional aurait été mieux saisie si l'étude était étalée sur une période plus grande avec des pas quinquennaux pour capter les effets à moyen terme des politiques régionales établies. Cependant, la période d'étude choisie reste suffisante pour saisir l'évolution des régions dans le temps et les mutations qui se sont produites sur une dizaine d'années.

Concrètement, le plan factoriel de développement régional établi pour les données relatives à 2004 sert de repère pour situer l'histoire du développement régional national. Plus précisément, elle permet de montrer comment se positionnaient les régions au cours de la période d'analyse, par rapport au schéma de développement de 2004.

3.1. Schéma du développement régional

Suite à cette analyse dynamique, un schéma de développement régional est observé (graphe 3) et ce, en observant globalement le sens de répartition des régions dans le repère factoriel. Ainsi, les régions ont tendance à progresser le long du deuxième axe avant de prolonger cette évolution le long du premier axe. Une telle évolution suggère que le processus de développement régional débute par une mutation de l'appareil productif en instaurant un cheminement liant le secteur primaire, milieu de production historique, au secteur secondaire pour garantir une valeur ajoutée meilleure de la production primaire.

Graphe 2: Processus de développement régional durant la période 1994 et 1997-2004⁴



Cette mutation de l'appareil productif en passant d'une économie à prédominance agricole vers le secteur industriel permet d'entamer un développement humain au sein de la région. Ce développement se reflète par une mise à niveau du système éducatif puis par une amélioration de l'accès de la population aux services de base (soins médicaux, habitat salubre).

Ce schéma de développement est celui qui est observé à travers la lecture du graphe d'évolution des régions sur le plan factoriel de développement durant la période d'étude. Ce schéma n'est ni unique ni optimal mais il devrait obéir plus aux spécificités et atouts de chaque région.

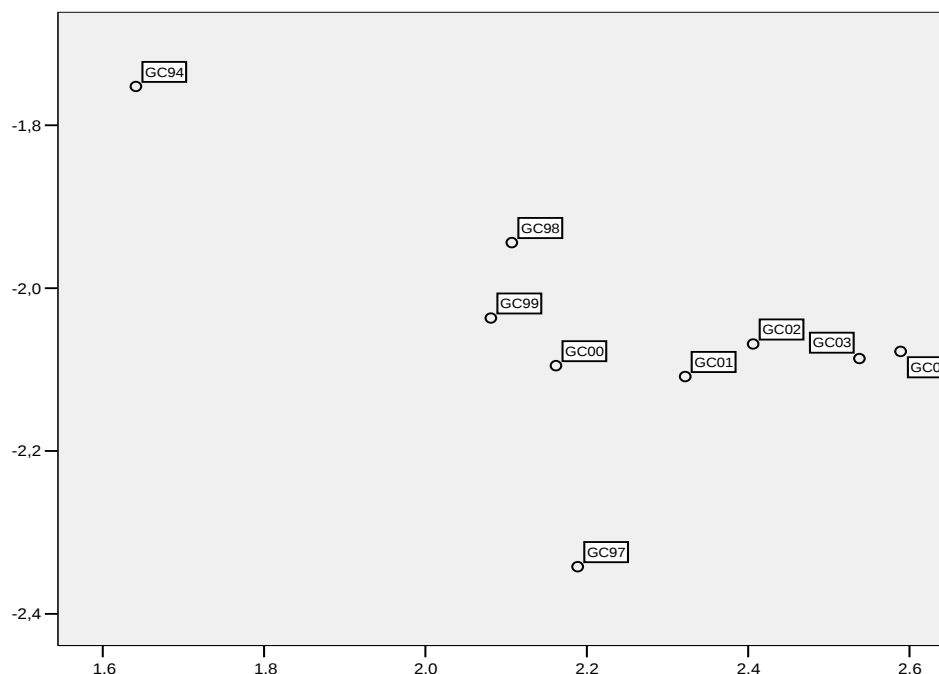
3.2. Chronologie du développement régional (1994 et 1997-2004)

Il ressort de l'analyse dynamique des indicateurs régionaux que l'écart de développement interrégional observé en 2004 existait depuis 1994 et que la même typologie régionale est conservée. Des zooms du graphe précédent seront reproduits, suivant les groupes de régions établis précédemment lors de la première section afin de rendre compte de l'évolution du développement socioéconomique par groupe de régions.

⁴ Processus établi par un ajustement cubique ($R^2 = 0,636$) au graphe des trajectoires de développement régional pour la période 1994 et 1997-2004.

- **Zoom 1 : Grand Casablanca**

Graphe 3: Processus de développement régional du groupe 1 (1994 et 1997-2004)⁵



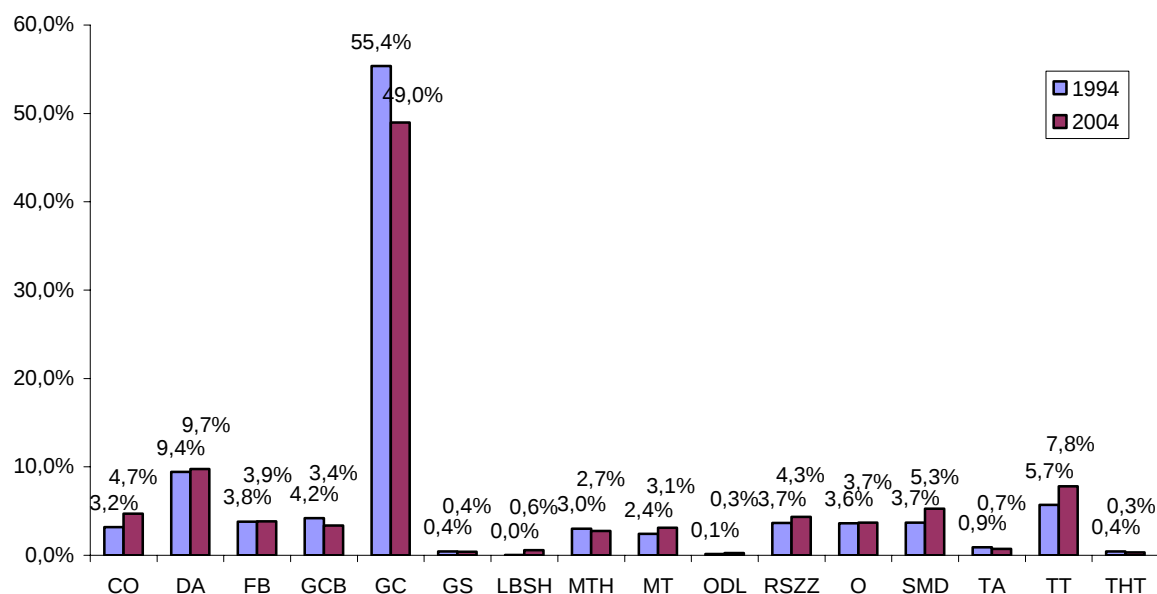
Groupe 1 : Grand Casablanca (GC)

La région du Grand Casablanca, a maintenu un développement élevé par rapport au niveau national. Elle a évolué lentement dans le sens positif du premier axe notamment de 2000 à 2004. Cette évolution est due à un accès significatif aux services sociaux de base, particulièrement la santé, et au maintien d'un niveau d'industrialisation élevé au niveau national. Par rapport au deuxième axe, la région du Grand Casablanca a évolué globalement négativement durant la période 1994 à 2000. Cette baisse s'explique par l'importance de l'urbanisation et par un système productif à forte connotation industrielle. Cependant, cette évolution globalement positive de la région du Grand Casablanca se trouve freiner par la régression de l'activité industrielle et la récession affectant l'activité touristique dans cette région.

La production et les exportations industrielles de cette région sont respectivement passées de 55,3% et 45,2% en 1994 à 49% et 35,3% en 2004 de la production industrielle nationale alors que sa valeur ajoutée s'est maintenue autour de 52% durant cette période. Ce recul s'est accompagné par une baisse de l'investissement dont la part par rapport au niveau national est passée de 54% en 1994 à 38,4% en 2004. Cette région, qui s'est spécialisée dans des branches de qualification, a vu sa part baisser dans la production nationale tel le cas des industries électriques et électroniques avec une contribution qui est passée de 85% en 1994 à 57,3% en 2004.

⁵ Exemple : GC94 est la position du Grand Casablanca en 1994.

Graphe 4: Evolution de la structure de la production industrielle par région entre 1994 et 2004



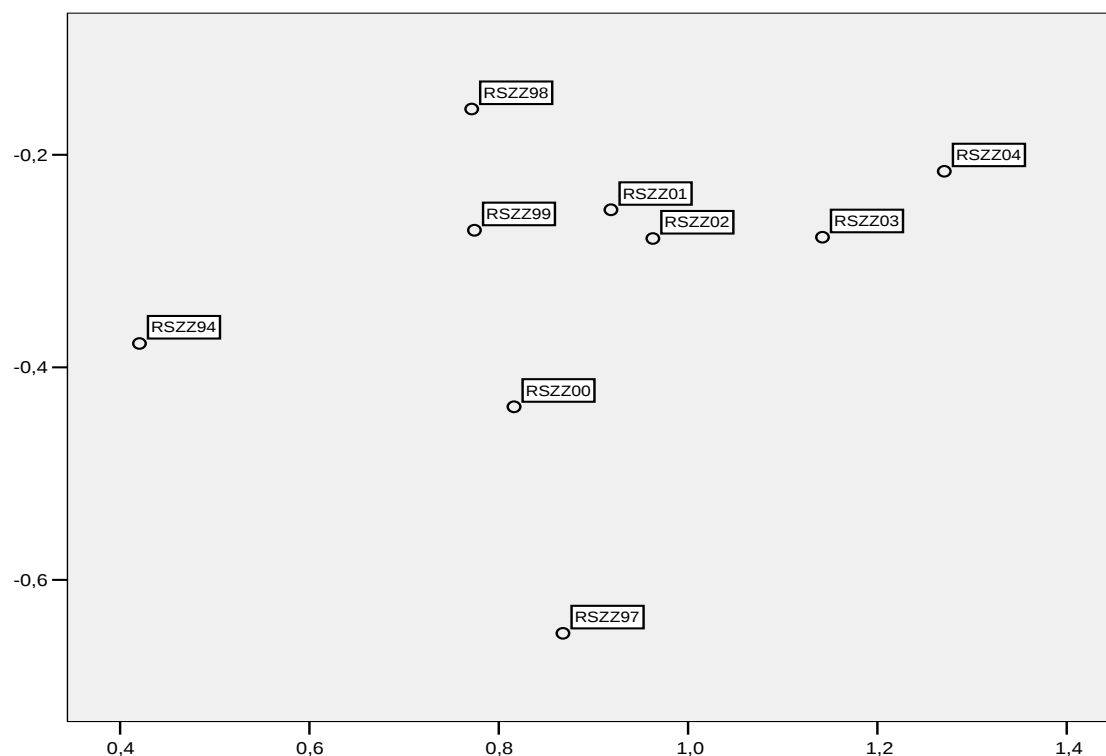
Le recul de l'activité industrielle dans la région du Grand Casablanca a entraîné une baisse de 3,3 points du taux d'activité pour atteindre 49,5% en 2004. Il a également affecté le secteur touristique étant donné la vocation de la région du Grand Casablanca pour le tourisme d'affaires. Ainsi, la part des nuitées dans les hôtels classés de cette région, par rapport au niveau national, est passée 10,5% en 1994 à 7,9% en 2004.

Au niveau de l'éducation, la région du Grand Casablanca a enregistré une nette régression dans la part des élèves en milieu urbain de sexe féminin du cycle primaire public qui est passée de 19,5% en 1994 à 15,6% en 2004 par rapport au niveau national en liaison avec le développement de l'enseignement privé dans cette région. Cette baisse a également touché le cycle secondaire collégial dont la part des élèves de sexe féminin a perdu 5 points pour atteindre 16,6% en 2004. Au niveau de la santé, la région du Grand Casablanca a bénéficié d'une couverture plus élargie notamment dans le secteur public. La part des médecins publics dans cette région est passée de 16,6% en 1994 à 19,3% en 2004.

Néanmoins, l'activité industrielle de cette région enregistre un début de récession qui se ressent dans la stagnation des niveaux de la plupart des indicateurs industriels pendant la période allant de 1994 à 2004 et sa répercussion sur les autres indicateurs socioéconomiques. Cette évolution revient en partie au desserrement de certaines activités industrielles vers les régions limitrophes telles les régions de Doukala-Abda, Chaouia-Ouardigha et Rabat-Salé-Zemmour-Zaer. Cette décentralisation industrielle permettrait d'apaiser la pression que subit les équipements et les infrastructures de la région du Grand Casablanca et, par conséquent, d'affiner les fonctions métropolitaines de cette région.

- **Zoom 2 : Rabat-Salé-Zemmour-Zaer**

Graphe 5: Processus de développement régional du groupe 2 durant la période (1994 et 1997-2004)



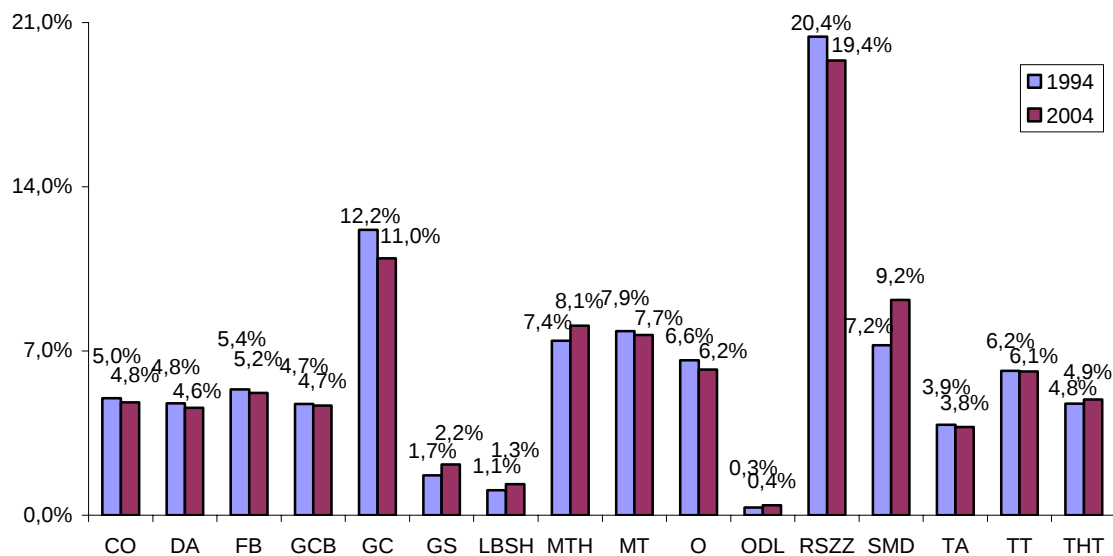
Groupe 2 : Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (RSZZ).

La région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, a évolué d'une manière analogue à celle du Grand Casablanca. Cette évolution est imputable au léger développement de l'activité industrielle de la région conjugué par la stagnation des indicateurs de l'éducation et de couverture sanitaire.

Ainsi, la part de la production industrielle de cette région est passée de 3,6% en 1994 à 4,3% en 2004 de la production industrielle nationale en liaison avec l'amélioration de l'activité de l'industrie de textile et cuir dont la contribution a augmenté de 6% en 1994 à 11% en 2004 dans la production nationale relative à cette branche.

Cette légère évolution du système productif industriel dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer s'est accompagnée par une hausse de 1,2 point du taux d'activité pour atteindre 47,5% en 2004. Par ailleurs, la part des autorisations de construire délivrées au niveau national a augmenté de 8,6% en 1994 à 11,7% en 2004.

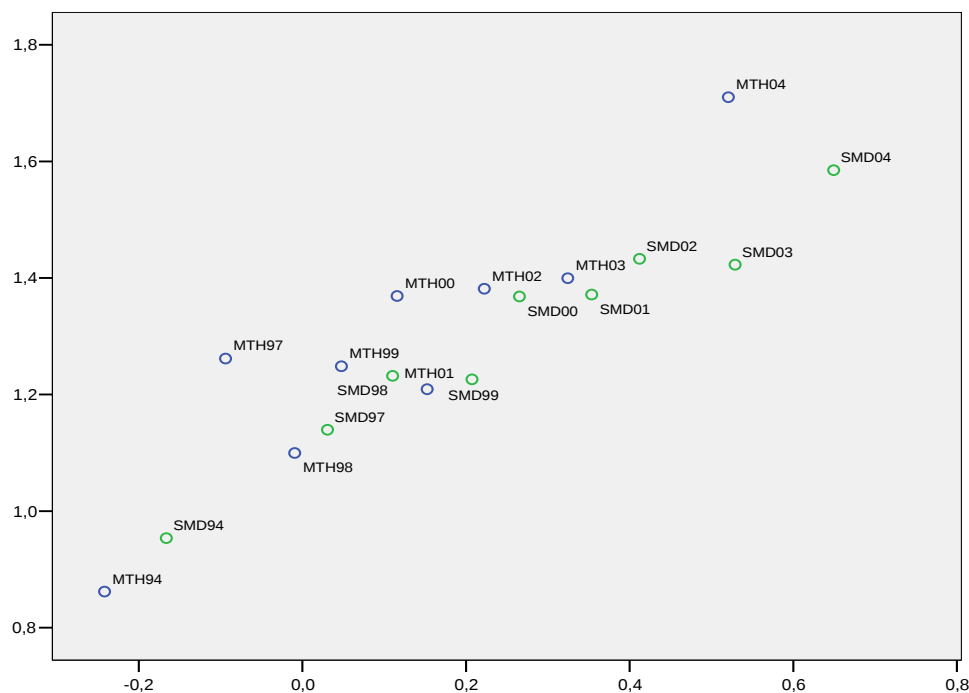
Graphe 6: Evolution de la répartition du personnel de l'Etat par région entre 1994 et 2004



La part du personnel de l'Etat de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer a baissé de 20,4% en 1994 à 19,4% en 2004 témoignant d'un léger redéploiement de l'administration centrale vers les autres régions.

• **Zoom 3 : Souss-Massa-Draa et Marrakech-Tensift-Alhaouz**

**Graphe 7: Processus de développement régional du groupe 3
durant la période (1994 et 1997-2004)**

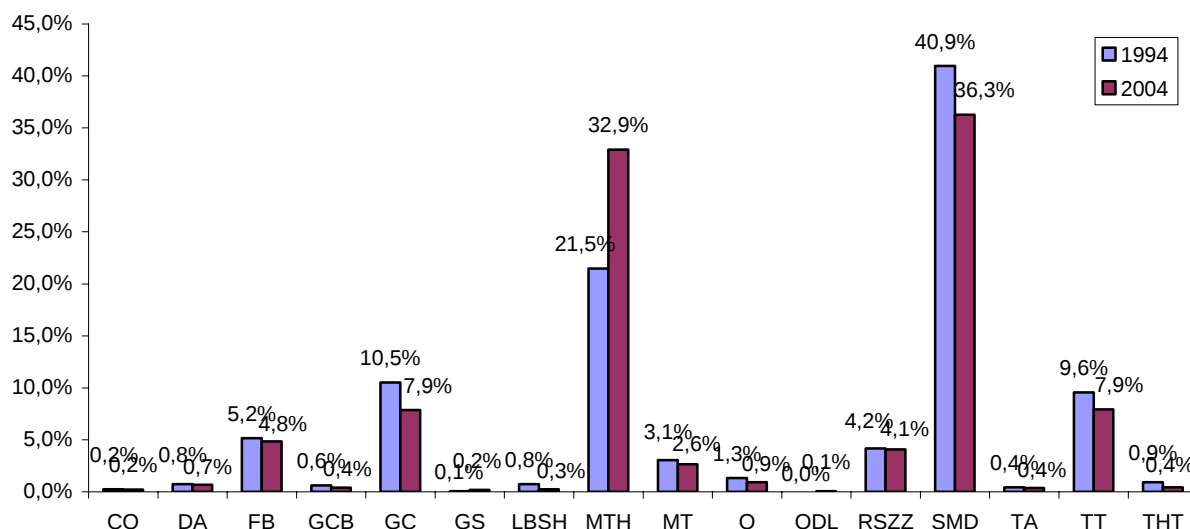


Groupe 3 : Souss-Massa-Draa (SMD) et Marrakech-Tensift-Alhaouz (MTH).

Le groupe 3, rassemblant les régions de Souss-Massa-Draa et de Marrakech-Tensift-Alhaouz, a globalement progressé transversalement sur le plan. Cette évolution revient à l'émergence du secteur secondaire, notamment pour la région de Souss-Massa-Draa, impulsée par le développement progressif du secteur primaire suite aux aménagements hydrauliques et la réorientation de l'appareil productif primaire de ces régions vers des cultures industrielles à forte valeur ajoutée. Par ailleurs, l'évolution par rapport au deuxième axe témoigne d'une activité tertiaire prospère suite à la recrudescence de l'activité touristique. Cet essor du système productif s'est accompagné par une amélioration de l'accès de la population locale aux services de base.

Ainsi, la production industrielle de la région de Souss-Massa-Draa est passée de 3,7% en 1994 à 5,3% en 2004 de la production industrielle nationale. Cette évolution revient en grande partie à l'amélioration de la contribution des industries agroalimentaires qui est passée de 5,8% en 1994 à 13,4% en 2004 de la production nationale. La région de Marrakech-Tensift-Alhaouz n'a pas enregistré de changement significatif par rapport à la structure industrielle nationale. En outre, les régions de Marrakech-Tensift-Alhaouz et du Souss-Massa-Draa ont réalisé une évolution notable de leurs contributions dans la constitution du cheptel national avec des parts, passant respectivement de 12,4% et 9,7% en 1994 à 14,1% et 12,1% en 2004.

Graphe 8: Evolution de la structure des nuitées dans les hôtels classés par région entre 1994 et 2004

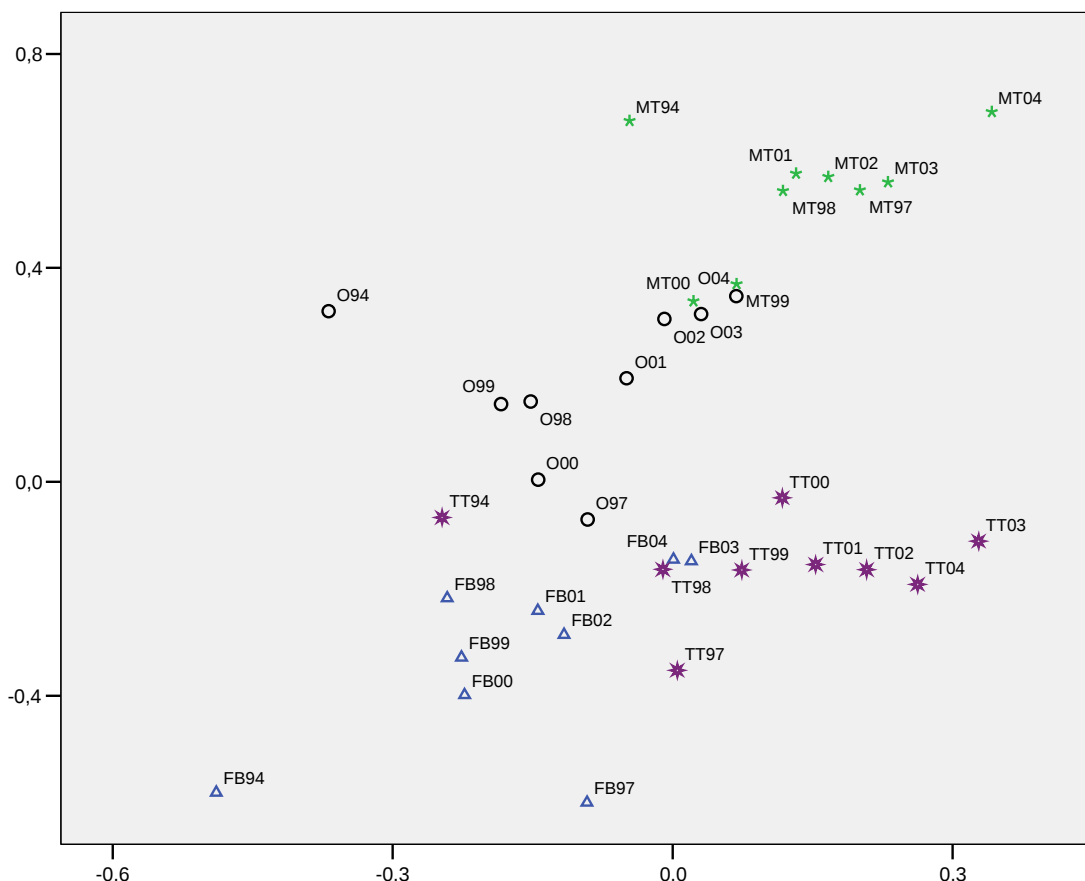


Par ailleurs, la région de Marrakech-Tensift-Alhaouz a consolidé sa position en tant que deuxième destination touristique du pays avec des parts, passant de 21,5% en 1994 à 32,9% en 2004. Par contre, la région de Souss-Massa-Draa, tout en restant la destination nationale privilégiée, a vu sa contribution baissée de 4,6 points pour atteindre 36,3% en 2004.

L'amélioration de l'activité économique enregistrée par les régions de Marrakech-Tensift-Alhaouz et de Souss-Massa-Draa a affecté le secteur de construction. Ainsi, la part d'autorisations de construire délivrées pour ces deux régions a augmenté respectivement de 3,9% et 3,5% en 1994 à 9,12% et 8,41% en 2004 par rapport au niveau national. Cependant, le taux d'activité a baissé, passant respectivement de 47,3% et 52,9% en 1994 à 45,7% et 46,9% en 2004.

• **Zoom 4 : Tanger-Tetouan, Fès-Boulemane, Meknes-Tafilalet et l'oriental**

Graphe 9: Processus de développement régional du groupe 4 durant la période (1994 et 1997-2004)



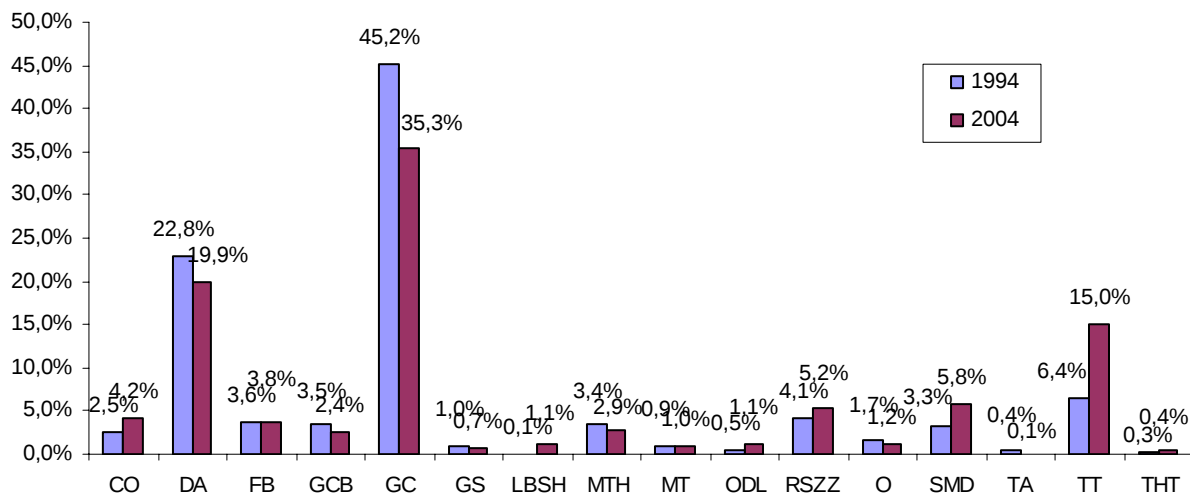
Groupe 4 : Tanger-Tetouan (TT), Fès-Boulemane (FB), Meknes-Tafilalet (MT) et l'oriental (O).

Les régions de Fès-Boulemane, Meknes-Tafilalet et l'Oriental ont eu une évolution moyenne par rapport au premier axe. Ceci témoigne d'une stabilité de la structure du système productif de ce groupe de régions. L'évolution de ces régions a été conjoncturelle par rapport au deuxième axe reflétant une dépendance aux aléas climatiques.

En outre, la région de Tanger-Tetouan a évolué significativement le long du premier axe en liaison avec les efforts entrepris au niveau de cette région afin qu'elle devienne une nouvelle plate forme industrielle et commerciale du pays. Ce dynamisme que connaît la région pourrait jouer en faveur des régions avoisinantes à l'instar du rôle stimulateur que joue la région du Grand Casablanca au centre.

La production industrielle de Tanger-Tetouan a augmenté de 2,1 points pour atteindre 7,8% de la production industrielle nationale en 2004. Cette hausse revient en grande partie aux industries électriques et électroniques, dont la contribution au niveau national est passée de 7,1% en 1994 à 28,8% en 2004 et les industries du textile et de cuir qui a augmenté de 4,9 points pour atteindre 14,5% en 2004.

**Graphe 10: Evolution de la structure des exportations industrielles par région
entre 1994 et 2004**

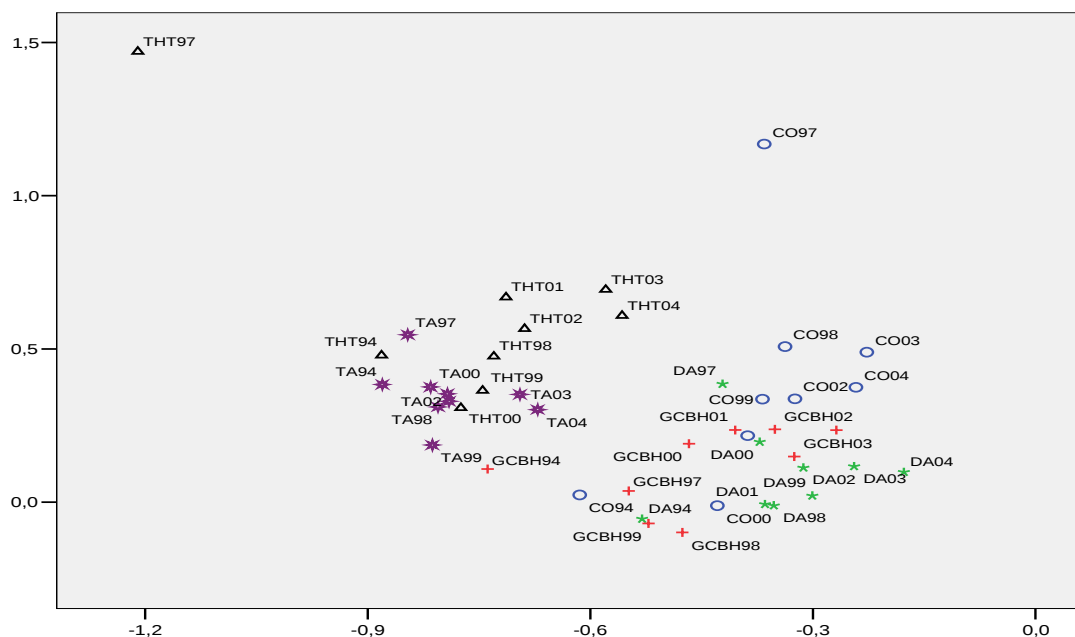


L'amélioration de l'activité industrielle de la région de Tanger-Tetouan revient principalement à l'ouverture de cette région sur le commerce international. Ainsi, la part des exportations de la région de Tanger-Tetouan a gagné 8,6 points pour réaliser 15% des exportations industrielles nationales devenant ainsi le deuxième pôle exportateur derrière la région de Grand Casablanca. L'essor que connaît la région se ressent également dans son attractivité des capitaux reflétée par la part d'investissement qui est passée de 6,1% en 1994 à 9,3% en 2004.

Quant au secteur de construction, son activité a été en baisse pour les régions de ce groupe mis à part la région de Fès-Boulmane dont la part d'autorisations de construire délivrées a augmenté de 1,6 point pour atteindre 4,9% en 2004 par rapport au niveau national. Ainsi, les parts des régions de Tanger-Tetouan, Meknes-Tafilalet et l'Oriental sont passées respectivement de 6,5%, 16,7% et 13,9% en 1994 à 4,7%, 10,4% et 11,1%. Cette baisse a également affecté le secteur touristique notamment la région de Tanger-Tetouan dont la part des nuitées a perdu 1,7 point pour atteindre 7,9% en 2004 par rapport au niveau national.

• **Zoom 5 : Doukala-Abda, Chaouia-Ouadigha, Tadla-Azilal, Taza-Alhoceima-Taounate et Gharb-Chrarda-Benihssen**

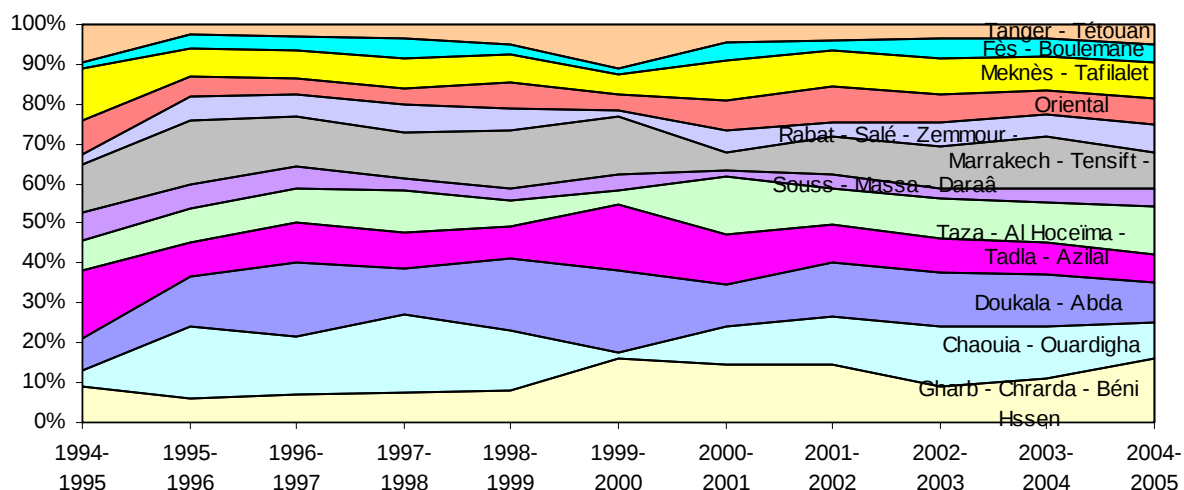
Graphe 11: Processus de développement régional du groupe 5 durant la période (1994 et 1997-2004)



Groupe 5 : Doukala-Abda (DA), Chaouia-Ouarghga (CO), Tadla-Azilal (TA), Taza-Alhoceima-Taounate (THT) et Gharb-Chrarda-Benhssen (GCB).

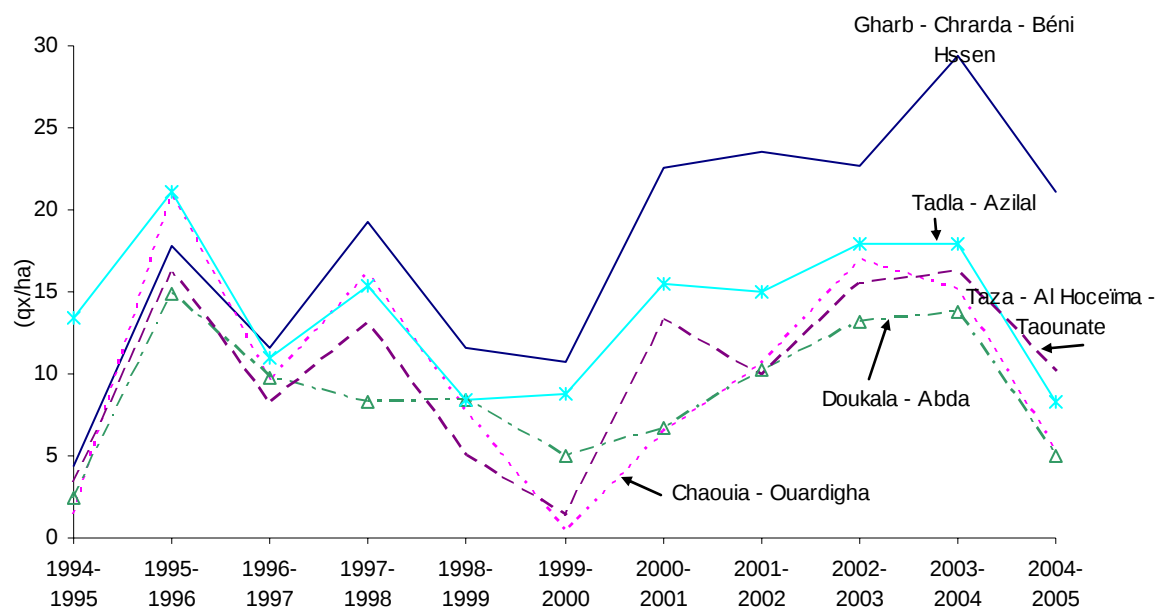
Le groupe 5, qui est représenté par les régions de Doukala-Abda, Chaouia-Ouarghga, Tadla-Azilal, Taza-Alhoceima-Taounate et Gharb-Chrarda-Benhssen, a une activité économique liée principalement au milieu rural. Par conséquent, l'évolution de ces régions sur l'axe des ordonnées est tributaire de la campagne agricole. Cette dispersion par rapport au deuxième axe est significative aux régions peu desservies par la grande hydraulique telle que Taza-Alhoceima-Taounate.

Graphe 12: Evolution de la structure de la production céréalière par région



Ce groupe de régions a réalisé une part moyenne de 55,8% de la production céréalière nationale sur la période 1994-2004 avec la part la plus importante pour la région de Chaouia-Ouadigha (13,7%). Cette part importante de la production revient en grande partie à la superficie emblavée (49,7%) mais également au rendement céréalier de ces régions notamment pour les régions du Gharb-Chrarda-Benhissen et de Tadla-Azilal qui réalisent respectivement une moyenne de 17,7 qx/ha et 13,9 qx/ha. Ce rendement est imputable aux étendues de terres fertiles qui caractérisent ces régions et à l'importance des terres irrigables. En effet, les régions du Gharb-Chrarda-Benhissen et du Tadla-Azilal regroupent respectivement 25,3% et 13,4% des terres irriguées.

Graphe 13: Evolution du rendement céréalier du groupe 5 entre 1994 et 2004



Par ailleurs, ces régions n'ont pas eu un développement homogène. Cela peut se rapporter à la liaison de l'industrie de ces régions au secteur rural et l'état de sa production. En particulier, la région de Doukala-Abda, qui a l'activité industrielle la plus intense (9,4% et 9,7% de la production nationale respectivement en 1994 et 2004), a vu sa part baisser en termes de valeur ajoutée en perdant 2,8 points pour atteindre 6,6% de la valeur ajoutée industrielle nationale. Cette baisse est principalement due aux industries chimiques et parachimiques dont la valeur ajoutée a baissé de 21,6% en 1994 à 11,6% en 2004 de la valeur ajoutée totale relative à cette branche.

La part des investissements industriels allouée à cette région est passée de 4,3% en 1994 à 23% en 2004. Les montants investis ont été aux bénéfices des industries chimiques et parachimiques qui ont augmenté de 33 points pour atteindre 39,1% des investissements nationaux accordés à cette branche. En contrepartie, la région de Chaouia-Ouadigha n'a pas pu profiter d'un tel engouement par les investisseurs (les investissements affectés aux industries chimiques et parachimiques sont passés de 9% en 1994 à 4,8% en 2004) et ce, malgré qu'elle soit le premier pôle minier au niveau national. Par conséquent, la contribution de la région de Chaouia-Ouadigha dans la production industrielle nationale de la branche chimique et parachimique a stagné autour de 4% au cours de la période d'étude.

Par contre, la région de Chaouia-Ouadigha a connu un essor notable en termes d'exportations relatives aux industries métalliques et mécaniques avec une contribution, passant de 3,1% en 1994 à 9,6% en 2004 des exportations nationales correspondantes à cette branche. Le reste des régions n'ont pas eu de comportement particulier lors de la période d'étude avec un poids très faible dans l'activité industrielle ne dépassant pas 1%.

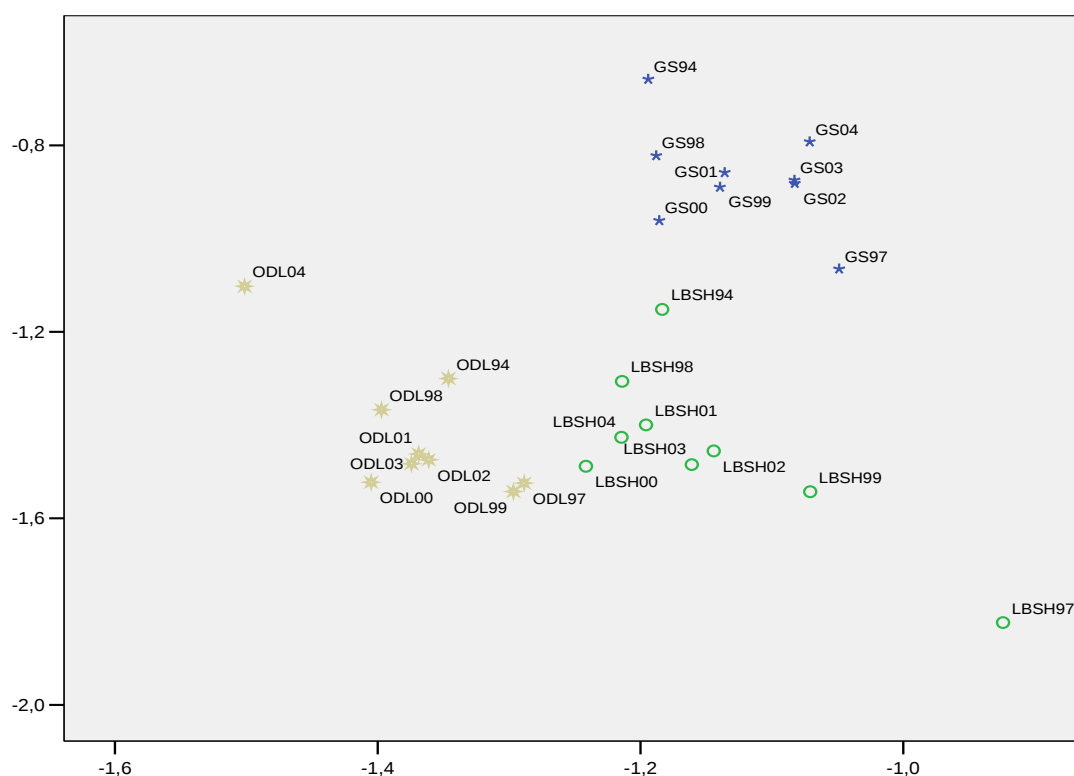
Les régions de ce groupe ont une couverture sanitaire peu satisfaisante. Ainsi, la part des médecins publics par rapport au niveau national des régions de Doukkala-Abda, Tadla-Azilal, Taza-Al Hoceima-Taounate et Gharb-Chrarda-BeniHssen est passée respectivement de 5,9%, 4,2%, 4,7% et 4,6% en 1994 à 5,3%, 3,8%, 4,4% et 4,3% en 2004. Ce manque est également enregistré, quoique moins intensément, dans l'accès à l'enseignement notamment pour la région de Chaouia-Ouadigha dont la part des filles scolarisées dans le cycle primaire public en milieu rural est passée de 8,6% en 1994 à 6,9% en 2004 de l'effectif scolarisé total.

A l'instar de la tendance nationale, le taux d'activité de la population dans ce groupe de régions a été en baisse lors de la période d'étude mis à part la région du Gharb-Chrarda-BeniHssen dont le taux est passé de 39,7% en 1994 à 46,9% en 2004.

Cet état de développement relativement bas par rapport au niveau national agit directement sur la dynamique démographique de ce groupe de régions qui semble perdre de son attractivité et devenir une source d'exode. Ce constat est conforme à la tendance nationale qui connaît un flux migratoire intense du milieu rural vers le milieu urbain. La concentration rurale importante dans les régions de ce groupe accentue ce phénomène migratoire. Ainsi, la part de la population des régions de Doukkala-Abda, Chaouia-Ouadigha, Tadla-Azilal et Taza-Alhoceima-Taounate est passée respectivement de 6,9%, 5,8%, 5,1% et 6,6% en 1994 à 6,6%, 5,5%, 4,9% et 6% en 2004.

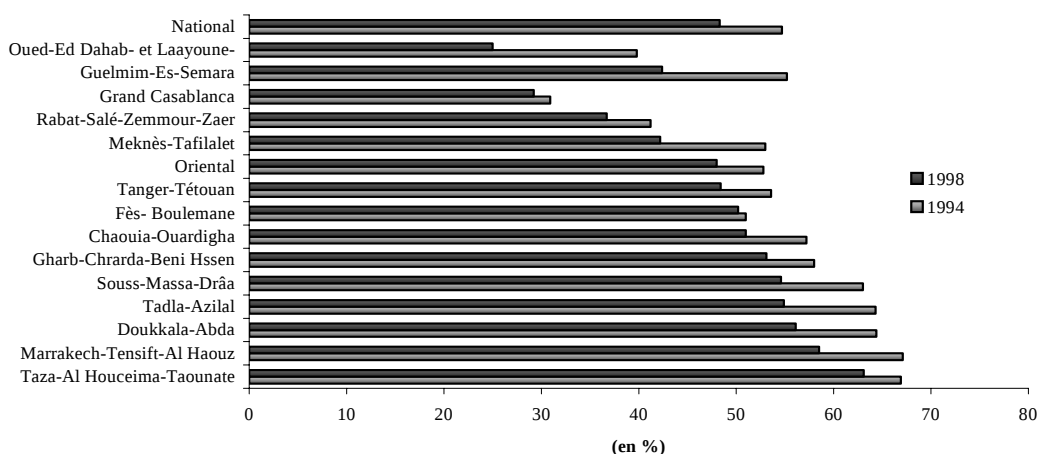
• **Zoom 6 : Guelmim-Essemara, Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra et Oued-ed-Dahab-Lagouira**

Graphe 14: Processus de développement régional du groupe 6 durant la période (1994 et 1997-2004)



Groupe 6 : Guelmim-Essemara (GS), Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra (LBSH) et Oued-ed-Dahab-Lagouira (ODL).

Le Groupe 6, formé des régions de Guelmim-Essemara, Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra et Oued-ed-Dahab-Lagouira, enregistrent le taux net de scolarisation le plus important en 1998 (90,7% contre 66,4% au niveau national). Cet élargissement à l'accès au système de formation et d'éducation a contribué dans le programme de l'éradication de l'analphabétisme dans ces régions. Ainsi les régions de Oued Ed Dahab-Lagouira et Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra ont enregistré la baisse la plus importante du taux d'analphabétisme entre 1994 et 1998 (14,8 points pour atteindre 25%).

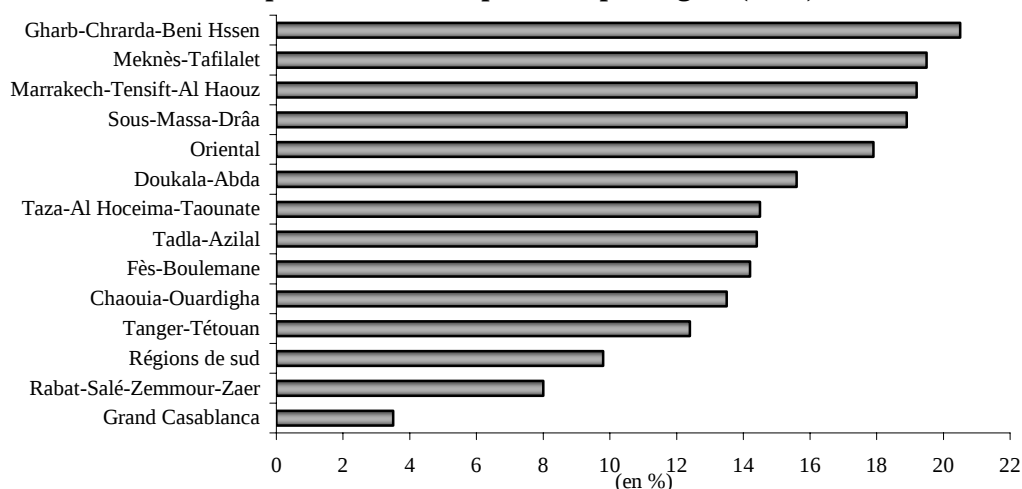


Graph 15 : Evolution du taux d'analphabétisme par région entre 1994 et 1998

L'activité industrielle de ces régions a réalisé une croissance importante autour de l'industrie agroalimentaire dont le gros de la production est destiné à l'exportation. Ainsi, les productions industrielles des régions de Guelmim-Essemara, Laayoune-Boujdour-Sakia Hamra et Oued-ed-Dahab-Lagouira ont augmenté respectivement de 88%, 139,8% et 104,8% entre 1994 et 2004. Cette importante évolution a également affecté les exportations industrielles de ces régions qui ont augmenté respectivement de 76,6%, 133,1% et 108,2%.

Le taux de pauvreté de ce groupe de régions (moins de 10%) est parmi les plus faibles au niveau national.

Graph 16 : Taux de pauvreté par région (2004)



L'analyse en composante principale des indicateurs socioéconomiques régionaux a permis de mettre en évidence sur un plan bidimensionnel la répartition des régions suivant leur développement. Cette typologie permet de rendre compte des disparités interrégionales ainsi que des atouts et défaillances de chaque groupe de région. Cependant, l'analyse et l'interprétation d'une base de données volumineuse et hétérogène sont fastidieuses. Dès lors, la construction d'un indice synthétique s'avère pertinemment intéressante afin de rendre compte d'un phénomène aussi complexe que le développement socioéconomique régional. Ainsi, il sera question dans la section suivante d'élaborer un indice synthétique de développement socioéconomique régional qui traduirait l'évolution globale des régions.

4. Indicateur composite de développement socioéconomique régional

Le premier axe factoriel tel qu'il a été construit dans la section précédente représente 55,5% de l'information et il est fortement corrélé à la plupart des indicateurs socioéconomiques régionaux (23 sur les 32 ISR de l'analyse). Ces indicateurs sont relatifs aux volets démographiques, éducatifs, sanitaires, industriels⁶. Par conséquent, cet axe paraît un bon indicateur composite pour évaluer le niveau de développement socioéconomique des régions. En effet, il présente plusieurs avantages dont notamment :

- Il intègre plusieurs dimensions du développement régional (démographique, humain et économique).
- Il représente l'ensemble des régions du pays.
- Il est simple à construire, facile à comprendre et obéit à des règles statistiques empiriques pertinentes.
- Il permet des comparaisons entre les régions et de les classer selon leur niveau de développement.

Les coordonnées des régions sur le premier axe, ramenées à l'échelle de l'unité (l'intervalle [0 ; 1]), seront considérées comme les valeurs d'un nouvel indice composite de développement régional (ICDR) :

$$ICDR = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

Ce nouvel indicateur, prenant en compte 23 des ISR les mieux représentés sur cet axe, permettra d'appréhender le niveau de développement socioéconomique des régions et de discerner les plus démunies ayant besoin de plus d'attention du pouvoir central.

⁶ Voir la liste de ces indicateurs en annexe 5.

Tableau 1 : Classement des régions suivant l'Indicateur Composite de Développement Régional (2004)

Région	Abscisse sur le premier axe	Indice composite de développement régional	Classement en terme de développement socioéconomique régional
Grand Casablanca	2,59	1	1
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	1,27	0,68	2
Souss - Massa - Daraâ	0,65	0,53	3
Marrakech - Tensift - Al Haouz	0,52	0,49	4
Meknès - Tafilalet	0,34	0,45	5
Tanger - Tétouan	0,26	0,43	6
Oriental	0,07	0,38	7
Fès - Boulemane	0,00	0,37	8
Doukala - Abda	-0,18	0,32	9
Chaouia - Ouardigha	-0,24	0,31	10
Gharb - Chrarda - Béni Hssen	-0,27	0,30	11
Taza - Al Hoceïma - Taounate	-0,56	0,23	12
Tadla - Azilal	-0,67	0,20	13
Guelmim - Es-Semara	-1,07	0,11	14
Laâyoune - Boujdour - S. El Hamra	-1,21	0,07	15
Oued Ed-Dahab - Lagouira	-1,5	0	16

Le classement des régions par rapport à l'ICDR conduit au même regroupement fait par l'ACP lors de la première section témoignant ainsi de la pertinence de cet indicateur. Mis à part la région de Marrakech-Tensift-Alhaouz qui a connu une baisse notable en 1997, ce classement a été plus ou moins conservé lors de la période d'étude 1994, 1997-2004 avec de légères mutations intragroupes.

Tableau 2 : Evolution du classement des régions suivant l'Indicateur Composite de Développement Régional

		1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Groupe 1	Grand Casablanca	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Groupe 2	Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Groupe 3	Souss - Massa - Daraâ	4	4	4	3	3	3	3	3	3
	Marrakech - Tensift - Al Haouz	5	8	5	6	5	5	4	5	4
Groupe 4	Meknès - Tafilalet	3	3	3	5	6	6	6	6	5
	Tanger - Tétouan	6	5	6	4	4	4	5	4	6
	Oriental	7	6	7	7	7	7	7	7	7
	Fès - Boulemane	8	7	8	8	8	8	8	8	8
Groupe 5	Doukala - Abda	9	10	10	9	9	9	9	10	9
	Chaouia - Ouardigha	10	9	9	10	10	10	10	9	10
	Gharb - Chrarda - Béni Hssen	11	11	11	11	11	11	11	11	11
	Taza - Al Hoceïma - Taounate	13	15	12	12	12	12	12	12	12
	Tadla - Azilal	12	12	13	13	13	13	13	13	13
Groupe 6	Guelmim - Es-Semara	15	14	14	15	14	14	14	14	14
	Laâyoune - Boujdour - S. El Hamra	14	13	15	14	15	15	15	15	15
	Oued Ed-Dahab - Lagouira	16	16	16	16	16	16	16	16	16

Conclusion

L'examen de la dynamique socio-économique au niveau régional révèle une tendance à la concentration spatiale qui engendre une aggravation des déséquilibres entre les régions ainsi qu'un accroissement des phénomènes d'exclusion sociale avec des répercussions négatives sur la compétitivité territoriale de la plupart des régions. Cette situation trouve sa source dans la dépendance du système productif de la majorité des régions aux aléas climatiques et à la faiblesse de l'infrastructure de ces régions.

Dans cette optique, la mise en œuvre d'une politique de développement régional intégrée est à même d'atténuer l'ampleur des déséquilibres entre les différentes régions du pays et de permettre par conséquent de jeter les bases d'un développement durable.

La nécessité d'une action intégrée

Le rééquilibrage des tendances actuelles nécessite la mise en place d'une politique régionale exhaustive et intégrée basée non seulement sur une approche spatiale de la stratégie nationale de développement économique et social mais, également, sur la création de dynamiques de changement et d'impulsion des initiatives régionales.

Pour ce faire, une démarche de proximité territoriale privilégiant l'implication de l'ensemble des partenaires économiques et sociaux dans le processus de développement régional devrait être privilégiée. De même, l'Etat devrait veiller, dans le cadre d'une politique de lutte contre les disparités sociales et régionales, à instaurer des mécanismes de solidarité entre les régions, entre les milieux urbain et rural et entre les couches sociales.

En effet, le développement régional ne devrait pas se limiter à l'aménagement des régions défavorisées. Sa tâche principale est d'éviter la formation de telles régions ainsi que de garantir le rattrapage des régions sous-développées et l'irradiation du potentiel de développement des régions plus développées sur celles moins riches. Le but de la politique de développement régional est fondamentalement l'aide du développement économique basé sur le partenariat des régions.

Par ailleurs, le désenclavement de certaines régions et leur desserte en matière d'infrastructure routière seraient de nature à encourager les échanges et à promouvoir les complémentarités inter et intra-régionales.

La nécessité d'une politique régionale axée sur la compétitivité territoriale

La question de l'amélioration de la compétitivité territoriale est devenue d'autant plus pressante compte tenu des macrotendances en cours au niveau international qui mettent en défi l'économie nationale et par conséquent celle des régions à économie ouverte telles que la région du Grand Casablanca et celle de Tanger-Tetouan. Par conséquent, la politique de développement régional devrait mettre l'accent sur la mobilisation des avantages comparatifs des différentes composantes du territoire selon la logique du management territorial. Un tel management devrait s'inscrire dans une logique d'assistance financière (en particulier en matière d'infrastructures de base et de services publiques) et de création de pôles de développement économique avec un ancrage territorial devant s'appuyer sur les potentiels naturels et humains de la région et mettre en exergue l'efficacité des systèmes productifs dans chaque espace.

L'accroissement de la compétitivité des régions doit s'appuyer sur des études prospectives visant à reconstruire les vocations et les spécialisations régionales en les insérant dans une optique de compétitivité territoriale. Par ailleurs, il apparaît que la compétitivité territoriale est une bonne capitale non seulement à cause du rôle que la région joue, en fournissant aux entreprises individuelles des instruments compétitifs relevant du milieu où elles produisent, mais surtout à cause du rôle qu'elle joue dans les processus de construction des connaissances, des modèles de coopération et de décision sur lesquels se fondent les parcours innovateurs des entreprises et par suite de la région.

Annexe 1 : Liste exhaustives des ISR

• **Démographie**

- Population totale (projection CERED)
- Taux d'urbanisation (projection CERED)
- Taille moyenne des ménages

• **Primaire**

- Production céréalière
- Rendement céréalier
- Cheptel
- Pêche volume
- Pêche valeur

• **Energie**

- Vente d'eau totale
- Vente d'électricité

• **Industrie**

- VA industrielle
- VA industrie Agroalimentaire
- VA industrie Chimique et parachimique
- VA industrie électrique et électronique
- VA industrie métallique et mécanique
- VA industrie textile et cuir
- Effectif permanent de l'industrie
- Effectif permanent féminin de l'industrie
- Effectif saisonnier de l'industrie
- Taux VA industriel
- Investissement industriel
- Exportation industrielle

• **Construction**

- Autorisations de construire
- Nombre de pièces d'habitat
- Consommation de ciment

• **Tourisme**

- Nuitées dans les hôtels classés
- Capacité hôtelière en lit
- Taux d'occupation hôtelière

• **Monnaie et banque**

- Implantation bancaire

- **Emploi**

- Taux d'activité
- Taux d'activité féminin
- Taux d'activité urbain
- Taux de chômage
- Taux de chômage urbain
- Taux de chômage féminin

- **Décentralisation**

- Personnel de l'Etat

- **Enseignement**

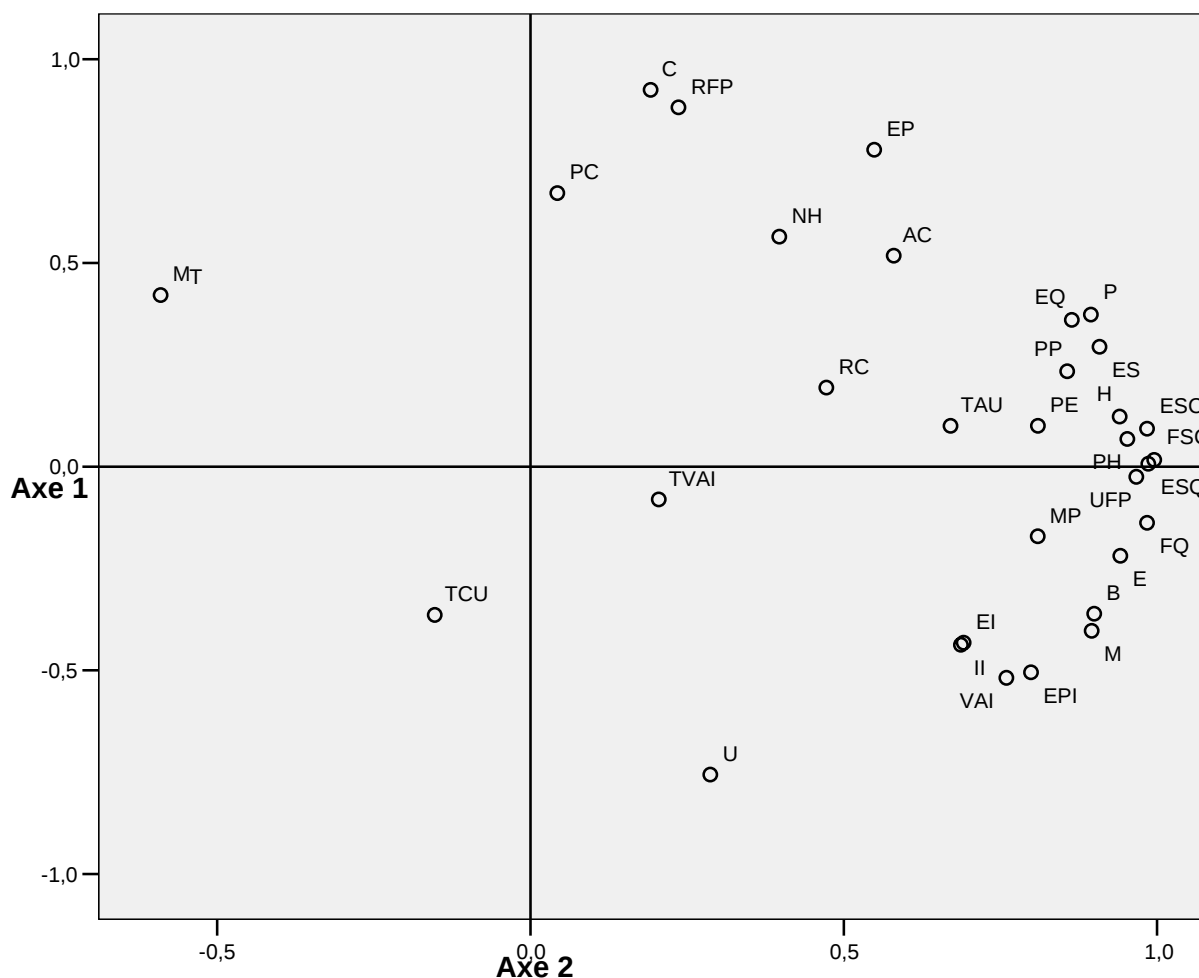
- Nombre d'élèves féminin de l'enseignement primaire public
- Nombre d'élèves urbain féminin primaire public
- Nombre d'élèves rural féminin primaire public
- Personnel enseignant primaire public
- Nombre d'établissements de l'enseignement primaire public
- Salles utilisées dans l'enseignement primaire public
- Nombre d'élèves féminin secondaire collégial public
- Personnel enseignant secondaire collégial public
- Personnel enseignant féminin secondaire collégial public
- Nombre d'établissements secondaire collégial public
- Nombre de salles secondaire collégial public
- Nombre d'élèves féminin secondaire qualifiant
- Personnel enseignant secondaire qualifiant
- Nombre d'établissements secondaire qualifiant
- Nombre de salles de l'enseignement secondaire qualifiant

- **Santé**

- Nombre de médecins privés
- Nombre de médecins publics
- Personnel paramédical public
- Nombre de lits dans les hôpitaux publics

Annexe 2 : Graphe des corrélations

Graphe 1: Graphe des corrélations des ISR (2004).



Ainsi, le premier axe représente à lui seul 55,5% de l'information ce qui présage qu'il serait un indicateur composite assez représentatif de l'état de développement régional. En plus, la plupart des indicateurs y sont correctement représentés. Ces indicateurs sont répartis en deux classes suivant l'ordre d'importance du coefficient figurant dans la matrice des composantes⁷.

⁷ Voir matrice des composantes en annexe 3.

Annexe 3 : Répartition des ISR sur les deux axes factoriels

Une distinction est faite entre les indicateurs importants (coefficient supérieur à 0,6) et ceux ayant une influence moindre.

Tableau 1 : Répartition des ISR sur le premier axe factoriel

Gauche	Droite
Variables principales	Variables principales
	• Démographie ➤ Population totale (P). • Energie ➤ Vente d'électricité (E). • Industrie ➤ Valeur ajoutée industrielle (VAI). ➤ Effectif permanent de l'industrie (EPI). ➤ Investissement industriel (II). ➤ Exportation industrielle (EI). • Construction ➤ Nombre moyen de pièces d'habitat (PH). • Monnaie et banque ➤ Implantation bancaire (B). • Décentralisation ➤ Personnel de l'Etat (PE). • Enseignement ➤ Nombre d'élèves de sexe féminin du cycle secondaire collégial public (FSC). ➤ Personnel enseignant dans le cycle secondaire qualifiant (ESQ). ➤ Personnel enseignant dans le cycle secondaire collégial public (ESC). ➤ Nombre d'élèves de sexe féminin du cycle secondaire qualifiant (FQ). ➤ Nombre d'élèves en milieu urbain de sexe féminin du cycle primaire public (UFP). ➤ Nombre d'établissements du cycle secondaire collégial public (ES). ➤ Nombre d'établissements du cycle secondaire qualifiant (EQ). • Santé ➤ Nombre de médecins privés (M). ➤ Nombre de médecins publics (MP). ➤ Personnel paramédical public (PP). ➤ Nombre de lits dans les hôpitaux publics (H). • Emploi ➤ Taux d'activité urbain (TAU).
Variables de moindre importance	Variables de moindre importance
• Taille moyenne des ménages (M)	• Autorisations de construire (AC)

Tableau 2 : Répartition des ISR sur le deuxième axe factoriel

Bas	Haut
Variables principales	Variables principales
• Taux d'urbanisation (U)	• Cheptel (C) • Nombre d'élèves en milieu rural de sexe féminin du cycle primaire public (RFP) • Nombre d'établissements de l'enseignement primaire public (EP) • Production céréalière (PC)
Variables de moindre importance	Variables de moindre importance
	• Nuitées dans les hôtels classés (NH)

Annexe 4 : Résultat de l'ACP en 2004.

Matrice des composantes

	Composante				
	1	2	3	4	5
Population totale (projection CERED)	,894	,373	,173	-,1	-,1
Taux d'urbanisation (projection CERED)	,287	-,76	-,5	,0	,0
Taille moyenne des ménages	-,590	,421	,537	,00	,072
Production céréalière	,043	,671	,437	,35	,281
Rendement céréalier	,472	,194	,480	,61	-,2
Cheptel	,192	,925	,005	-,1	,046
Vente d'électricité	,941	-,22	,149	-,2	,057
VA industrielle	,760	-,52	,323	-,2	,015
Effectif permanent de l'industrie	,799	-,51	,220	-,2	-,1
Taux VA industriel	,205	-,08	,377	,55	-,6
Investissement industriel	,687	-,44	,424	-,2	,155
Exportation industrielle	,691	-,43	,408	-,3	,040
Autorisation de construire	,580	,518	-,4	,32	,256
Nb de pièce d'habitat	,953	,068	-,1	,08	,081
Nuitées dans les hotels classés	,397	,564	-,2	-,6	-,1
Taux d'activité urbain	,671	,100	,253	,10	,178
Taux de chômage urbain	-,153	-,36	,221	,27	,728
Personnel de l'Etat	,810	,100	-,4	,30	,016
Nombre d'élèves urbain féminin primaire public	,967	-,02	-,1	,0	-,2
Nombre d'élèves rural féminin primaire public	,236	,882	,209	-,3	,0
Nombre d'établissements de l'enseignement primaire public	,549	,778	,0	-,2	,0
Nombre d'élèves féminin secondaire collégial public	,995	,017	,0	,0	,0
Personnel enseignant secondaire collégial public	,984	,093	,032	,02	,050
Nombre d'établissements secondaire collégial public	,908	,294	,0	,0	,000
Nombre d'élèves féminin secondaire qualifiant	,984	-,14	,024	,02	,029
Personnel enseignant secondaire qualifiant	,986	,007	,005	,03	,029
Nombre d'établissements secondaire qualifiant	,864	,360	-,1	,0	,055
Nombre de médecins privés	,896	-,40	,112	,0	,019
Nombre de médecins publics	,810	-,17	-,3	,32	,0
Personnel paramédical public	,857	,234	-,3	,25	,068
Nombre de lits dans les hôpitaux publics	,940	,123	-,2	,09	,003
Implantation bancaire	,900	-,36	,105	-,1	,015

Annexe 5 : Liste des indicateurs représentant l'ICDR

- **Démographie**

- Population totale.
- Taille moyenne des ménages.

- **Energie**

- Vente d'électricité.

- **Industrie**

- Valeur ajoutée industrielle.
- Effectif permanent de l'industrie.
- Investissement industriel.
- Exportation industrielle.

- **Construction**

- Autorisations de construire.
- Nombre moyen de pièces d'habitat.

- **Tourisme**

- Nuitées dans les hôtels classés.

- **Monnaie et banque**

- Implantation bancaire

- **Décentralisation**

- Personnel de l'Etat.

- **Enseignement**

- Nombre d'élèves urbain féminin primaire public.
- Nombre d'élèves féminin secondaire collégial public.
- Personnel enseignant secondaire collégial public.
- Nombre d'établissements secondaire collégial public.
- Nombre d'élèves féminin secondaire qualifiant.
- Personnel enseignant secondaire qualifiant.
- Nombre d'établissements secondaires qualifiant.

- **Santé**

- Nombre de médecins privés.
- Nombre de médecins publics.
- Personnel paramédical public.
- Nombre de lits dans les hôpitaux publics.

Références bibliographiques

- Combarrous, F., « Le développement de l'humain comme préalable au développement économique : l'apport de l'analyse en composantes principales », Centre d'Economie du Développement – Université Montesquieu – Bordeaux IV.
- Claude Grasland, 2001-2002, « Classification – Régionalisation », Université Paris VII.
- Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique, 2006, « Maroc des régions 2005 ».
- Jean FRANÇOIS-PONCET, Claude BELOT, 2004, « La péréquation interrégionale : vers une nouvelle égalité territoriale », Le Sénat Français, Délégation à l'aménagement du territoire, Rapport d'information n° 342 (2003-2004).
- Ministère des Finances et de la Privatisation, Direction des Etudes et Prévisions Financières, 2005, « Analyse des indicateurs de développement durable, Construction d'un indicateur composite ».
- Ministère des Finances et de la Privatisation, Direction des Etudes et Prévisions Financières, 2006, « Le développement régional ».
- Ministère de l'Intérieur, Direction Générale des Collectivités Locales, 2004, « Organisation de la région », 2^{ème} édition.
- Perroux, F., 1966, « La croissance, le développement, les progrès, le progrès », Revue Tiers-monde, avril-juin.
- SPSS Maroc, 2004, « Elaboration de typologies ».
- Ute Guder, « L'aménagement du territoire et la politique régionale en Allemagne, vers une européanisation en douceur ? », Groupement d'études et de recherches : Notre Europe, Document de travail Octobre 2003.